

CLT CIE : 039650402

**M JEAN-LUC ROCHE**  
Votre Agent Général  
CENTRE AFF LES TEINTURERIES  
1 AVENUE EDOUARD HERRIOT  
69170 TARARE  
Tél : 04 74 89 10 90  
Fax : 04 74 89 10 32

POUR SINISTRES Tél : 0978 978 000

*Pour bénéficier de l'assistance,  
appelez AWP France SAS  
AVANT d'engager toutes dépenses.  
N° VERT 0 800 103 105  
de l'étranger 0033 1 40 25 58 86*

*En cas de Bris de glace, appelez  
le service Diagnostic Glace  
au 0978 978 090 qui vous aidera*



ORIGINAL

1. INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD  
CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE  
AUTOMOBILE

2. EMISE AVEC L'AUTORISATION DU  
BUREAU CENTRAL FRANÇAIS

9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou de l'utilisateur du véhicule)

3. DU VALABLE AU			4. Code pays/Code assureur/Numéro F/522 /		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année
19/12/17 (Ces deux dates comprises)			18/12/18		
5. N° d'immatriculation (ou à défaut) N° du châssis ou N° du moteur			6. Catégorie du véhicule*		
DX-255-ZK			A		
			7. Marque du véhicule		
			JEEP		

MR LE BRUCHEC YANNICK  
11 RUE DE SULLY  
94220 CHARENTON LE PONT

8. VALIDITÉ TERRITORIALE

Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter [www.cobx.org](http://www.cobx.org)).  
Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance.

Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso.

A	B	BG	CY <sup>(1)</sup>	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	GB
GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N	NL
P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	AZ <sup>(2)</sup>	BIH	BY
IL	IR	MA	MD	MK	MNE	RUS	SRB <sup>(3)</sup>	TN	TR	UA	

(1) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour Chypre est limitée aux parties géographiques de Chypre qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République de Chypre.  
(2) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan est limitée aux parties géographiques de l'Azerbaïdjan qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République d'Azerbaïdjan.  
(3) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour la Serbie est limitée aux parties géographiques de la Serbie qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République de Serbie.

**3A 48692224**

10. Cette carte a été délivrée par :

Allianz IARD  
Entreprise régie par le Code des assurances  
Société anonyme au capital de 991.967.200 €  
1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex  
542 110 291 RCS Nanterre

11. Signature de l'assureur



Renseignements utiles

BRIS DES GLACES : OUI OPTIQUE DE PHARES : OUI  
FRANCHISES REMPLACEMENT : 79 EUR REPARATION : 23 EUR



\*SCBCVAUT05CS58671779S\*

\* CATÉGORIE DE VÉHICULE - CODE :

A AUTOMOBILE (1) C CAMION OU TRACTEUR (2) E AUTOBUS OU AUTOCAR G AUTRES  
B MOTOCYCLE D CYCLE A MOTEUR AUXILIAIRE F REMORQUE

(1) catégorie A : extension sur remorque jusqu'à 750 kg (2) catégorie C/Tracteur : extension sur remorque

# Immatriculation  
 A. DX-255-ZK  
 G.1 LE BRUCHEC

Date de 1<sup>ère</sup> immatriculation  
 B 10/10/2006

GUY

C.4 EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE

C.4.1

C.3

10 GRANDE RUE

51120 GAYE

D.1 JEEP

D.2 WHJ3E8MH1

D.2.1 MJ48904DW413

D.3 COMMANDER

E. 1J8H3E8MX6Y165362

F.1 2900

F.2 2900

F.3 6400

G 2362

G.1

J M1

J.1 VP

J.2 AF

J.3 BREAK

K e4\*2001/116\*0095\*04

P.1 2987

P.2 160

GO

P.6 16

Q

S.1 7

S.2

U.1 75

U.2 3000

V.7 284

V.9 70/220\*2003/76EUR04

X.1 VISITE AVANT LE 15/11/2017

Y.1 560

Y.2 0

Y.3 236

Y.4 4

Y.5 2.76

Y.8 302.76

Pour le ministre et par délégation,  
 Le sous-directeur de l'action interministérielle



Ludovic GUILLAUME

H

I 08/12/2015

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

*Vendu le 31/01/2015*

*à 11430*

Certificat d'immatriculation

DX-255-ZK 08/12/2015

2015FJ05096

1J8H3E8MX6Y165362

JEEP

LE BRUCHEC

GUY



COUPON DETACHABLE

CRFRADX255ZK71J8H3E8MX6Y16536220610102VP<<<<  
 BREA JEEP<<<<<<<<<<<<<<<<<<<COMMANDER<<<<<2015FJ0509604

Exemplaire 1 destiné à l'ancien propriétaire

**LE VÉHICULE (à remplir par l'ancien propriétaire)**

<u>D   X   -   2   5   5   -   Z   K  </u>	<u>1   J   8   H   3   E   8   M   X   6   Y   1   6   5   3   6   2  </u>	<u>1   0   1   0   2   0   0   6  </u>
<small>(A) Numéro d'immatriculation du véhicule</small>	<small>(E) Numéro d'identification du véhicule</small>	<small>(B) Date de 1<sup>re</sup> immatriculation du véhicule</small>
JEEP	WHJ3E8MH1	VP
<small>(D.1 Marque)</small>	<small>(D.2 Type, variante, version)</small>	<small>(J.1 Genre national)</small>
Kilométrage inscrit au compteur du véhicule : <u>224900</u>		
Présence du certificat d'immatriculation :		
<input checked="" type="checkbox"/> OUI - numéro de formule <u>2   0   1   5   F   J   0   5   0   9   6  </u>		
<small>(figure sur le 1<sup>er</sup> volet du certificat d'immatriculation de type AB-123-CD)</small>		
ou (I) date du certificat d'immatriculation <u>          </u>		
<small>(si ancien format d'immatriculation de type 123 AB 45)</small>		
<input type="checkbox"/> NON - Motif d'absence de certificat d'immatriculation : _____		

**Ancien propriétaire**

Personne physique - Sexe : M  F   
 Personne morale

Je soussigné(e), LE BRUCHEC GUY \_\_\_\_\_  
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE N° SIRET, (le cas échéant)

Adresse complète: 10 \_\_\_\_\_ GRANDE RUE  
N° de la voie Extension (bis, ter, ...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie  
5 | 1 | 1 | 2 | 0 | GAYE  
Code postal Commune


Certifie (veuillez cocher la case correspondante) :  céder  céder pour destruction

Le 05/01/2018 à 11 h 30 le véhicule désigné ci-dessus.

Je certifie en outre (veuillez cocher la case correspondante):  
 Avoir remis au nouveau propriétaire un certificat établi depuis moins de quinze jours par le ministre de l'Intérieur, attestant à sa date d'édition de la situation administrative du véhicule;  
 Que ce véhicule n'a pas subi de transformation notable susceptible de modifier les indications du certificat de conformité ou de l'actuel certificat d'immatriculation;  
 Que ce véhicule est cédé pour destruction à un professionnel de la destruction des véhicules hors d'usage (VHU) portant le n° d'agrément : \_\_\_\_\_ (Le numéro d'agrément VHU du professionnel acquéreur est obligatoire si le véhicule est une voiture particulière, une camionnette ou un cyclomoteur à trois roues. La liste des professionnels agréés est disponible sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>).

Fait à Montreuil, le 05/01/2018

Signature de l'ancien propriétaire,  
(Pour les sociétés : nom et qualité du signataire et cachet)



**Nouveau propriétaire**

Personne physique - Sexe : M  F   
 Personne morale

Je soussigné(e), HADDAD MICHAEL \_\_\_\_\_  
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE N° SIRET, (le cas échéant)

Né (e) le 16/03/1994 à Fontenay S/B

Adresse complète: 102 Rue \_\_\_\_\_ de ORTEAUX  
N° de la voie Extension (bis, ter, ...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie  
75020 PARIS  
Code postal Commune

Certifie (veuillez cocher la case correspondante) :

Acquérir le véhicule désigné ci-dessus aux dates et heures indiquées par l'ancien propriétaire;  
 Avoir été informé de la situation administrative du véhicule.

Fait à Montreuil, le 5/01/18

Signature du nouveau propriétaire,  
(Pour les sociétés : nom et qualité du signataire et cachet)

